

Déclaration préalable plénière

Mesures d'accompagnement

dans le cadre

de la Fermeture des STM

Monsieur Le Directeur,

Nous sommes réunis aujourd'hui en plénière, pour aborder un sujet plus que sensible : la fermeture des STM Louvre et Boétie et plus précisément discuter des éventuelles mesures d'accompagnement accordées aux agents impactés par cette fermeture. Vous nous avez, à ce titre, envoyé un joli document préparatoire.

Lors des différentes plénières, la CFDT a toujours rappelé l'historique quant au traitement du TG3 manuel sur la PIC et sur Paris. Et plus précisément, les différents choix stratégiques mis en place par la DOTC mais aussi par les directions locales successives : fermeture des brigades de tri nuit sur les PDC, ouverture du STM MAC DONALD, fermeture du STM MAC DONALD, ouverture du STM Villette, fermeture du STM villette, etc... Ceci dans l'unique but de vous démontrer qu'à chaque changement de politique, les agents des STM en ont fait les frais. A chaque fois, ils ont été les victimes de ces changements. Certains qui avaient déjà subi des mobilités forcées l'ont vécu comme de véritables traumatismes.

Lors de la plénière DOTC du 3 décembre 2010, nous avons réitéré nos remarques en vous indiquant que les discussions qui devront s'ouvrir devront tenir compte de tous ces éléments historiques. Q'un véritable plan d'accompagnement devra être mis en place pour que chacun trouve un poste qui réponde totalement à ses attentes. Que les mesures d'accompagnement devront être conséquentes tant sur le plan humain que sur le plan financier. En clair que la CFDT ne se contentera pas des 150€ accordés à la fermeture de MAC DO mais pas plus des 1500€ accordés dans le cadre de l'accord de juillet 2010 sur les nouveaux régimes à la PIC.

Or, lorsqu'on découvre votre document préparatoire, on est tenté de dire que c'est vraiment se moquer royalement des organisations syndicales et plus particulièrement de la CFDT.

Prenons le document dans son ensemble et citons quelques exemples...

Vous faites référence au BRH de 2002, rappelant la labellisation et les mesures s'y rattachant. Mais vous vous gardez bien de parler du maintien des heures de nuit pour tout agent qui souhaiterait prendre un poste en jour. Rappelons bien entendu que le maintien des heures de nuit (BRH de 2002) se cumule avec l'article 5 de l'accord de juin 2007 favorisant le passage de la nuit vers le jour (prime de 2500€).

Vous ne parlez pas non plus des agents qui dans un climat de fermeture ou non fermeture, en ont eu assez et se sont eux même trouvé des postes ailleurs. En clair ont anticipé la démarche. La CFDT exige que les futures mesures (nous ne parlons pas de celles du document préparatoire) soient pour ces agents là rétroactives au 1^{er} septembre 2010.

Vous précisez également des mesures spécifiques vis à vis des seniors. On pourrait se dire que c'est une très bonne chose. La CFDT a elle même demandé lors de la plénière DOTC du 3 décembre que si on rebasculait le TG3 manuel sur les PDC des postes soient recréés sur les brigades de tri. Or, nous n'avions pas précisé uniquement en jour. Oui, quand on regarde les spécificités de l'activité du STM Boétie on peut prétendre au maintien d'une petite équipe en nuit. Et si l'idée vous apparaît aujourd'hui farfelue, réfléchissez-y et vous verrez qu'elle ne l'est pas tant que cela.

De même, vous nous indiquez (toujours pour ces agents de plus de 55 ans), qu'ils seront agents de tri. Mais lorsqu'on connaît les PDC, on sait que dans la réalité les survivants des peaux de chagrin que sont aujourd'hui les brigades de tri PDC, servent de variable d'ajustement pour l'ensemble de la piétonne. Pour la CFDT, si vous commencez à travailler sur la pénibilité et plus particulièrement vis à vis des seniors, allez jusqu'au bout de votre démarche. Ne nous jetez pas de la poudre aux yeux. Ecrivez noir sur blanc que ces agents volontaires pour intégrer un poste sur une PDC en jour seront des agents de tri la totalité de leur vacation. Et par conséquent ne feront pas de distribution.

Maintenant parlons des sommes annoncées. Franchement, Monsieur le Directeur, c'est une plaisanterie... J'espère que vous avez sous le coude une autre version à nous soumettre. Car vous l'aurez compris, pour que la CFDT accepte de discuter encore faudrait-il qu'il y ait réellement matière à discuter. Et pour l'instant, ce que vous avez mis sur la table est bien mince.

La CFDT n'a jamais été favorable à la fermeture des STM, loin de là. Mais, par votre calendrier de bascule du TG3 manuel sur les PDC, qui pour certains arrondissements, a déjà commencé, vous nous démontrez que la broyeuse est en marche. Et que vous avancez coûte que coûte. Pourtant, vous ne pourrez pas échapper au fait qu'à un moment donné vous devrez prendre en compte l'historique du traitement du TG3 manuel sur la PIC et sur Paris. Oui, la CFDT fera tout pour que les victimes de ces choix stratégiques et politiques soient dédommagées à hauteur du préjudice subi.

Alors, vous l'aurez compris, Monsieur le Directeur, si vous voulez qu'en 2011, la CFDT revienne en plénière pour discuter des mesures d'accompagnement, il va falloir revoir rapidement et sérieusement votre copie.